

EG ELEVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 450.000 euros
Siège Social : 38320 BRIE ET ANGONNES – 422, Route de Souveyron

852 683 986 RCS GRENOBLE

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Pour copie conforme,
Le Gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL EG ELEVATION

Néant *Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
			et livraisons	215		214	
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217		218	115 018
		{ services*					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	13 217	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	128 235
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 18 618 - immobilier :)				242	36 182
		(- mobilier :)					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	9 633
	Rémunérations du personnel*					250	80 953
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	28 426
	Dotations aux amortissements*					254	
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	155 195
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(26 959)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	42 190
	Produits exceptionnels				(IV)	290	45
	Charges financières				(V)	294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	15 275
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	15 275	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	16 341		
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	20		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des crées-cis d'associés	247		330			
			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992					
	Dont divers					350	38 000
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
		Déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	6 363
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	6 363

EG ELEVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 450.000 euros
Siège Social : 38320 BRIE ET ANGONNES – 422, Route de Souveyron

852 683 986 RCS GRENOBLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2023

ET ADOPTEE

L'associé unique, décide d'affecter intégralement le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 15.275,99 euros, de la manière suivante :

- à la réserve légale, pour un montant de764,00 euros ;
- après prélèvement sur le compte « Report à nouveau », de la somme de30.488, 01 euros ;
- à l'associé unique à titre de dividendes45.000,00 euros.

Le dividende unitaire sera donc de 10 euros.

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

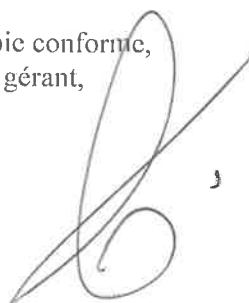
Le dividende revenant aux associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France sera soumis, conformément à l'article 28 de la loi de finances pour 2018, au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), sauf la faculté pour les contribuables, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, d'opter pour sa taxation selon le barème progressif (et de bénéficier en conséquence de l'abattement de 40 % prévu par les dispositions en vigueur et, partiellement, de la déductibilité de la CSG) ; l'option étant alors formulée de façon globale pour l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

En tout état de cause, la distribution est soumise, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf demande de dispense dans les conditions prévues par la loi, à un Prélèvement Forfaitaire Non Libératoire (PFNL) au taux de 12,80 %, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré et, en cas d'excédant, restituable.

Les contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contribution additionnelle et RSA) sur les revenus du patrimoine et exigibles à raison de la présente distribution seront prélevées à la source conformément aux dispositions en vigueur.

L'associé unique reconnaît en outre qu'aucun dividende n'a été distribué par la société, au titre des trois derniers exercices.

Pour copie conforme,
Le gérant,



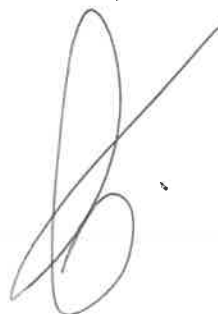
EG ELEVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 450.000 euros
Siège Social : 38320 BRIE ET ANGONNES – 422, Route de Souveyron

852 683 986 RCS GRENOBLE

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Pour copie conforme,
Le Gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a diagonal stroke extending upwards and to the right.



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EG ELEVATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 805 864 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 276 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	450 700	161 699		612 399
Total	450 700	161 699		612 399
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET	450 700	161 699		612 399

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL EG RESTAURATION 38130 ECHIROLLES	7 500	252 850	100,00	102 023
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS GEM DEVELOPPEMENT 38320 BRIE ET ANGONNES	20 000	28 092	50,00	28 092
SC FONCIERE BBT 38360 SASSENAGE	2 100	57 134	30,00	27 466

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	450 000	450 000	753		40 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	10 700	10 700	70 096		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 199 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	150 699	150 699	
Créances rattachées à des participations	150 699	150 699	
Créances de l'actif circulant :	48 705	48 705	
Créances Clients et Comptes rattachés	47 383	47 383	
Autres	1 322	1 322	
Total	199 403	199 403	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	30 000
Total	30 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 500	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500	100,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 241	1 241		
Dettes fiscales et sociales	35 410	35 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	36 651	36 651		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	475
Charges a payer - charges sociales	19 921
Total	20 396

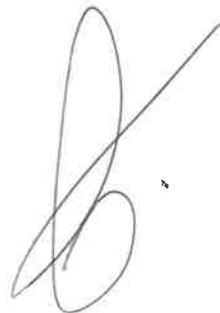
EG ELEVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 450.000 euros
Siège Social : 38320 BRIE ET ANGONNES – 422, Route de Souveyron

852 683 986 RCS GRENOBLE

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Pour copie conforme,
Le Gérant,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' with a long diagonal stroke extending upwards and to the right.

Désignation de l'entreprise SARL EG ELEVATION Néant *Adresse de l'entreprise 422 ROUTE DU SOUVEYRON 38320 BRIE ET ANGONNESNuméro SIRET* 8 5 2 6 8 3 9 8 6 0 0 0 1 6Durée de l'exercice en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial*	010	012			
	Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	042	612 398	612 398	
	Total I (5)	044	048	612 398	612 398	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	47 383	47 383
		Autres* (3)	072	074	1 321	1 321
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	144 760	144 760	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	193 465	193 465
	Total général (I + II)	110	112	805 864	805 864	
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	450 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	15 197	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	132	288 740	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	15 275	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
		Total I		142	769 213	
	Total II		154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges					
	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	1 241	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	172	35 409	
Produits constatés d'avance			174			
	Total III		176	36 650		
	Total général (I + II + III)		180	805 864		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	150 698	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	